



VOS COMMERCES OUVERTS AU QUOTIDIEN :

PROXI - 02.98.83.40.57 – Livraison possible. Reprise des horaires habituels : lundi au samedi, 6 h 30/12 h 30 et 13 h 30/19 h 30. Dimanches et jours fériés : 6 h 30/12 h 30 et 15 h/19 h. Masques et cartes bancaires conseillés. Merci à vous.

BREIZH MARKET – 02.29.62.67.08 – Ouvert 7J/7 : 8 h 30/13 h et 16 h/19 h. Paiement par carte ou chèque uniquement – Livraison possible.

LE FOURNIL boulangerie – 02.98.41.25.47. Du mardi au samedi 7 h/13 h et 15 h 45/19 h. Ouvert lundi 1er/06, 7 h 30/12 h 30. Fermé le mardi 2/06.

Dimanche et jours fériés 7 h 30/12 h 30.

LE GRAND LARGE Tabac Presse Pain – 02.98.83.55.85.

LES MOUETTES Tabac Presse – 02.98.83.47.04

RESTAURANT AU P'TIT NICE : plats à emporter (**nouveaux menus**) disponibles sur facebook (au P'tit Nice) flyers disponibles dans les commerces. Commandes : 09.83.90.82.09.

CREPERIE PIZZERIA DE KERURUS : ouverture tous les jours de 11 h 30 à 14 h et 18 h à 21 h pour la vente à emporter : pizzas, burgers et frites. Commandes au 02.30.82.38.17.

BOUED KAFE : réouverture du restaurant uniquement pour de l'emporté. Plats chauds, sandwiches chauds et froids, frites maison, boissons, desserts. Renseignements et commandes au 02.98.83.54.52.

PIZZERIA LA CALZONE : pizza à emporter du vendredi au dimanche de 18 h à 20 h 30 02 98 83 49 46.

VENTES A EMPORTER : RESTRICTION DES HORAIRES : l'arrêté préfectoral en date du 20/03/2020 impose que les restaurants et débits de boissons qui exercent la vente à emporter ou la livraison, cessent leur activité entre 22 h et 5 h. Aucun autre service de livraison aux particuliers ne sera accepté dans cette tranche horaire, excepté pour les personnes de 65 ans et plus conformément à l'article L113-1 du Code de l'action sociale et des familles.



Marché du vendredi : Place de la Liberté : fruits et légumes, légumes bio, fromages et produits laitiers, pains et boucher. Les étals sont éloignés les uns des autres, merci de respecter les distanciations sociales !



MECAMER : réouverture de tout le magasin du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Découvrez chaque jour des nouveautés sur la page Facebook. Merci à vous et à très vite. 02.98.83.52.69 - 06.63.95.35.02 - mecamer29@wanadoo.fr.

MÉLUSINE COUTURE : réouverture à la Gare avec toutes les précautions recommandées, VENTE DE MASQUES TISSU LAVABLES, adultes, enfants. Horaires, lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h 30/12 h et de 14 h/17 h 30, nous sommes ravis de vous revoir, 02.98.83.59.60 www.melusinecouture.com.



GALERIE REG'ARTS, avenue du Général de Gaulle : réouverture dès le mardi 2/06, de 15 h 30 à 18 h 30 tous les jours sauf le lundi. Pour la sécurité de tous, port du masque, désinfection des mains, respect des distanciations seront exigés.



- DÉCHÈTERIE DE LESNEVEN -

Suite à l'arrêté préfectoral du 13 mai abrogeant l'arrêté du 20 avril dernier, l'accès à la déchèterie est de nouveau sans restriction. Plus besoin d'attendre la date correspondant au numéro de sa plaque d'immatriculation.

Pour rappel, les horaires sont du lundi au samedi (fermé les dimanches et jours fériés) de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45.

Afin de respecter les distances de sécurité préconisées, des barrières ont été installées afin de limiter l'accès à quatre véhicules maximum par aire de déchargement. Ces barrières sont activées sur présentation de la carte d'accès au point d'apport volontaire. Il est demandé aux usagers de prendre désormais l'habitude de se munir de leur carte pour accéder à la déchèterie et aire de déchets verts de Lesneven.

Ces derniers jours la déchèterie de Lesneven subit quotidiennement une très forte affluence, ce qui entraîne de longs bouchons sur la route départementale D788 (axe Lesneven/Lanhourneau). Le temps d'attente estimé lorsqu'un véhicule se situe à l'entrée du site est généralement de 1 h. La CLCL fait donc appel au bon sens de chacun et préconise, d'attendre le retour à plus de fluidité et de re-

mettre sa venue à plus tard lorsque l'on constate un bouchon.

MAISON MEDICALE : zone de la Gare, 02.98.83.51.31.
PHARMACIE : 8 rue de l'Eglise, 02.98.83.40.14.
PHARMACIE DE GARDE 3237.

CABINETS INFIRMIERS : Brignogan-Plages (02.98.83.55.25), 6 avenue du Général de Gaulle. Réouverture de la permanence infirmière à compter du mardi 2 juin mais sur rendez vous uniquement nous ajoutons également le samedi matin sur rendez-vous. Les horaires sont les mêmes de 8 h /8 h 30 du lundi au samedi sur rendez-vous afin de limiter le nombre de personnes. Merci pour votre patience et à bientôt
Plounéour-Trez (02.98.83.55.44), place de la Mairie, sur RDV.

AMR : avenue de Général de Gaulle, 02.98.83.45.18.

DEFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE : sas mairie de Brignogan, sas de la bibliothèque place de la Mairie à Plounéour, sur le côté de la salle de sports à Plounéour, au stade de foot à Kervillo.

NUMEROS D'URGENCE : Pompiers 18 – SAMU 15 – Gendarmerie de Lesneven 02.98.83.00.40. Eau et assainissement – 02.98.83.02.80. Numéro vert gratuit spécial COVID-19 0800.130.000. Solidarité Ecoute 0800.474.788.



KANNADIG AN TI-KÊR BULLETIN MUNICIPAL

mairie@plouneour-brignogan.bzh
02.98.83.40.06.
www.plouneour-brignogan-plages.fr

Numéro 9 - Vendredi 29 MAI 2020

RAPPEL : en l'absence de traitement, la meilleure des protections pour tous est de respecter en permanence les mesures barrières et la distanciation physique. En complément, portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée. Infos officielles : <http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

INFORMATIONS MUNICIPALES



INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Ce mardi 27 mai à huis clos à la salle Paotr Treoure. Le conseil municipal a été installé et son Maire a été élu. Le tableau du Conseil Municipal est affiché dans les 2 mairies et téléchargeable sur le site internet de la commune et sur facebook. La salle du CM est délocalisée à Plounéour jusqu'à nouvel ordre.



MASQUES

Permanences pour distribution à la population : samedi 6/06 de 10 h à 12 h et mercredi 10/06 de 17 h à 19 h à la salle annexe Job Bihan Poudec dans le respect des règles sanitaires. Se munir d'une pièce d'identité.



ACCES LITTORAL

Arrêté en vigueur autorisant les activités de plaisance sur la commune affiché dans les 2 mairies. Les mêmes consignes restent applicables : gestes barrières, navigation avec des membres d'un même groupe familial, pas plus de 10, l'accès aux zones de mouillages restent soumis à la réglementation des accès aux plages. Le maître de port prendra donc ses fonctions dès le 1er juin.



LA COMMUNE RECRUTE

Un agent d'accueil et un ASVP (**expérience exigée**).
Détails des annonces sur le facebook commune de Plounéour-Brignogan-Plages et sur le site internet www.plouneour-brignogan-plages.fr.



INSCRIPTIONS ECOLE PUBLIQUE JEAN GUILLOU

Nous invitons les parents désirant inscrire leurs enfants pour l'année 2020-2021 à prendre contact avec la directrice. Merci.
Coordonnées de l'école : 02.98.83.50.65 ou ec1jeanguillou@gmail.com.



BRUITS DE VOISINAGE

Afin de préserver la tranquillité des habitants, il est rappelé que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, etc...) ne peuvent être effectués que les **jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30**, les **samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**, les **dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**. Arrêté relatif à cette réglementation affiché accueil mairie principale.

CIMETIERE

Pour rappel, il est nécessaire de vérifier régulièrement l'état général des tombes dont vous êtes responsables. D'autre part, des actes de vandalisme ont été signalés en mairie. Ces actes inadmissibles sont un non-respect des défunts et de leurs familles. Des plaintes ont été déposées en gendarmerie.

DERATISATION

Avis de passage de la société APA, **mercredi 10 juin** à 9 h sur Brignogan-Plages et 14 h sur Plounéour-Trez. Si vous avez des problèmes de rongeurs, veuillez vous inscrire dans l'une des deux mairies **avant le mardi 9 juin**.



SERVICE URBANISME : exclusivement sur RDV au 02.98.83.40.06.

Non opposition à déclaration préalable : Pierre LAGADEC, 12 route de Porz ar Vir, réalisation d'un carport. Xavier GUEDENEY, 1 impasse Bellevue, clôture.



PERDUS : lunettes roses, 06.47.30.86.81. Lunettes de vue monture or, 06.52.29.18.18. Portable Samsung dans pochette orange, 07.82.62.26.19. Portemonnaie, 06.72.14.78.49. Gilet noir, 02.98.85.51.51. Petite chatte blanche et grise, pucée qui répond

au nom de Stella, quartier de Kereoc Mentoul sur la route du Croazou, 07.86.00.73.58.



PLOUNÉOUR-BRIGNOGAN-PLAGES

Modification des dates de facturation pour les usagers situés sur l'ancienne commune de Plounéour-Trez dont l'habitation est raccordée à l'assainissement collectif :

Les volumes d'eaux usées relevés entre août 2019 et août 2020 feront l'objet d'une facturation de la redevance assainissement en deux échéances (octobre 2020 et mars 2021).

Les usagers peuvent également opter pour la mise en place d'un paiement en dix mensualités (d'octobre 2020 à juillet 2021) en contactant le service de l'eau et de l'assainissement au 02 98 83 02 80 ou par mail à contact-eaueatst@clcl.bzh

BREIZHGO TRANSPORT SCOLAIRE 2020-2021 ECOLES PRIMAIRES

Les familles souhaitant réinscrire leurs enfants au transport scolaire pour les écoles primaires recevront prochainement par courrier la fiche d'inscription pour l'année 2020-2021. Ce document est à compléter recto/verso puis à renvoyer par courrier (12 boulevard des frères lumière 29260 Lesneven) ou mail (contact@clcl.bzh). Pour une 1ère inscription, les familles sont invitées à prendre contact avec leur mairie. Les inscriptions pour les communes de St-Frégant et Kernouës se font directement auprès du transporteur Bihan Voyages : 02 98 83 45 80.

COLLÈGES ET LYCÉES

Contrairement aux années précédentes, les inscriptions scolaires pour la rentrée 2020/2021 s'effectuent désormais auprès de la Région Bretagne. Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires> rubrique « Finistère ».

Vous aurez jusqu'au 15 juillet prochain pour effectuer votre inscription. Attention, passé ce délai, une majoration de 30€ sera appliquée.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter la centrale d'appels régionale BreizhGo au 02.99.300.300 (prix d'un appel local). Cette centrale traite les questions liées aux transports scolaires pour le Finistère uniquement.



INFORMATION

La municipalité ne peut pas se positionner pour autoriser ou non à reprendre une activité sportive.

Cette reprise est de la responsabilité du bureau de l'association.

L'ensemble des salles et bâtiments communaux est fermé au public, associatif ou privé, y compris les vestiaires ou sanitaires.

Tout usage, même très court, déclenche une procédure de nettoyage approfondi.

Au moins jusqu'à début juillet, tous les agents d'entretien de la commune concentrent leurs missions sur les multiples et quotidiennes opérations de nettoyage et de désinfection des écoles, des bâtiments et du mobilier utilisés pour l'accueil des enfants qui ont repris lundi 11 mai dernier.

Les élus sont conscients de la nécessité du lien social que vous portez, mais ne peuvent vous apporter plus d'assistance actuellement.

Les différentes fédérations sportives peuvent également vous informer sur le sujet. Vous trouverez, ci-dessous, des informations publiées par le Ministère des Sports :

Les reprises individualisées des activités sportives pourront se faire :

- sans limitation de durée de pratique,
- sans attestation,
- dans une limite de distance du domicile inférieure à 100 km ;
- en limitant les rassemblements à 10 personnes maximum ;
- en extérieur et sans bénéficier des vestiaires qui peuvent être mis à disposition pour les activités de plein air.

Les critères de distanciation spécifiques entre les personnes sont les suivantes :

- une distance de 10 mètres minimum entre deux personnes pour les activités du vélo et du jogging ;
 - une distance physique suffisante d'environ 4 m² pour les activités en plein air type tennis, yoga, fitness par exemple
- Des spécifications complémentaires en fonction des activités seront fournies prochainement par le ministère des sports.

Les messes de Pentecôte les 30 et 31 mai.

Samedi 30 mai 18 h 30 : Ploudaniel, Plabennec et Lannilis.

Dimanche 31 mai à 9 h 30 : Ploudaniel, Kerlouan et Lannilis.

Dimanche 31 mai à 11 h : Ploudaniel, Plabennec et Plouguerneau.

Dimanche 31 mai à 18 h : Basilique du Folgoët.

Pour ces messes, des mesures sont prises suivant les directives de la conférence des évêques de France et le gouvernement :

Se présenter avant l'heure : entrée par une porte unique, placement dans la mesure des places disponibles (de 20 à 25% des places assises), annonces de consignes.

Le port du masque est obligatoire. Lavage des mains à l'entrée et la sortie (apporter son gel si possible).

Les distances de sécurité seront respectées, ainsi que les autres mesures barrière. Procession de communion sur une seule file. Pas de livret de chant.

Ces célébrations prévues ne pourront avoir lieu et démarrer que si les consignes données sont effectivement appliquées par tous.

Pour La PENTECOTE, les messes débuteront par la bénédiction des Rameaux que chacun apportera ce jour-là.

Les équipes de la paroisse veilleront et s'adapteront de dimanche en dimanche à ce que tout se passe bien. Merci à tous les bénévoles pour leur réactivité et leur disponibilité.

RAPPEL : Pemp Sul (infos bulletin communal de la semaine dernière.)

Les obsèques : elles sont célébrées, soit dans les cimetières de la paroisse ou dans les églises si la famille le souhaite et si les bénévoles sont disponibles pour la préparer et la nettoyer après la célébration. Les assemblées sont limitées au nombre possible dans l'église en fonction des règles sanitaires (une personne pour 4 m²). Masque obligatoire dans l'église, et lavement des mains à l'entrée. Il est encore préférable d'annoncer des obsèques dans l'intimité, et la famille invite ensuite les personnes qui peuvent remplir l'église (qui ne peut être remplie qu'au quart de sa capacité.)



BIBLIOTHEQUE DE PONTUSVAL

Réouverture depuis le 19 mai. Pas de changement d'horaires pour l'instant. Consignes à respecter : pas plus de 2 adhérents à l'intérieur, 1 seule personne/famille, port du masque obligatoire, désinfection des mains à l'entrée et à la sortie, respect de la distanciation physique, respect du sens de circulation, interdiction de toucher les livres, passage rapide afin d'accueillir d'autres adhérents. Chacun pourra préparer sa visite en consultant le catalogue en ligne sur <http://bibliobrignogon.free.fr/>.

Arriver avec un choix de 4 ou 5 titres serait souhaitable afin de ne pas perdre de temps et d'accueillir le maximum d'adhérents. Réserve de livres possible sur <http://bibliobrignogon.free.fr/> de façon à pouvoir préparer les livres choisis, dans la mesure de leur disponibilité et permettre aux permanentes de les remettre directement aux adhérents. Merci de rapporter rapidement les livres empruntés avant le confinement.

BIBLIOTHEQUE DE PLOUNEOUR

Reprise du service de prêts **depuis le mercredi 20/05**. Nouveaux horaires valables 15 jours : mercredi et vendredi de 16 h à 18 h, samedi et dimanche de 10 h à 12 h. Du gel sera mis à disposition des lecteurs, le port du masque sera obligatoire. Merci et bon retour à la Bibliothèque.



BRIGODOU MUSEE DU COQUILLAGE

Jeux de questions/réponses pour les enfants sur le site brigoudou.fr.

HISTOIRE SUR DEMANDE

Régine Bertrand raconte une histoire en ligne pour les enfants (2/3 ans à 7/8 ans).

Contactez Régine au **06.63.26.07.51**.

Nouveau : possibilité d'aide aux devoirs, même contact.